

Serrure électrique DORMA SVP

Référence Commerciale :

MALER-60229

DESCRIPTIF	Serrure à verrouillage automatique SVP 22xx : Serrure motorisée avec sécurité du pêne dormant rétractable à l’ouverture et détecteurs de manipulation (Axe à 55 / Entraxe 72) SVP 62xx : Serrure contrôlée électriquement avec fouillot en deux parties et béquille extérieure pouvant être embrayée par commande électrique. Détecteurs de manipulation. Sortie Libre. (Axe à 55 / Entraxe 72 et Axe à 50 / Entraxe 70) Caractéristique suivant modèle - Sens à préciser Toujours associé à la jarretière Abloy
DESTINATION	Pour Bloc-porte Bois (EI30 - EI60 – EI90)
FINITION	
CONFORMITE	EN 179 /EN 1125
FOURNISSEUR	DORMA
REFERENCE FOURNISSEUR	

Données et caractéristiques			
	SVP 6xxx	SVP 2xxx	SVZ 6xxx
Serrure anti-panique	–	–	–
Serrure anti-panique à contacts	•	–	–
Serrure anti-panique motorisée	–	•	–
Serrure pour contrôle d'accès	•	•	•
Fonction panique	•	•	–
Autoverrouillage mécanique	•	•	•
Sécurité verrouillage automatique mécanique	•	•	•
Verrouillage en deux points	•	•	•
Sécurité de verrouillage à 3 niveaux	•	•	•
Ligne de sabotage	•	•	•
Contrôle du verrou (course du pêne dormant)			
Points de commande : > 90 % verrouillé < 10 % déverrouillé	•	•	•
Signalisation d'action sur la béquille et de déverrouillage anti-panique	•	•	•
Contrôle de l'ouverture de porte par pêne de commande	•	•	•
Possibilité d'accoupler et de désaccoupler la béquille extérieure électriquement	•	–	•
Déverrouillage par moteur électrique	–	•	–
Temps de déverrouillage réglable	–	•	–
Entrée permanente par l'extérieur possible (ouverture permanente) ¹⁾	•	–	•
Verrouillage automatique électrique déconnectable (ouverture permanente)	–	•	–
Déconnection automatique de la fonction d'ouverture permanente en cas de coupure de courant	•	•	•
Sécurité de déroulement électrique (Protection contre les manipulations)	–	•	–
Reverrouillage automatique en cas d'ouverture de porte non effectuée	•	•	•
• = oui – = non			

1) fonction ouverture permanente pour porte coupe feu et pare flammes autorisée du fait que le maintien de la fermeture est assuré par le ½ tour

